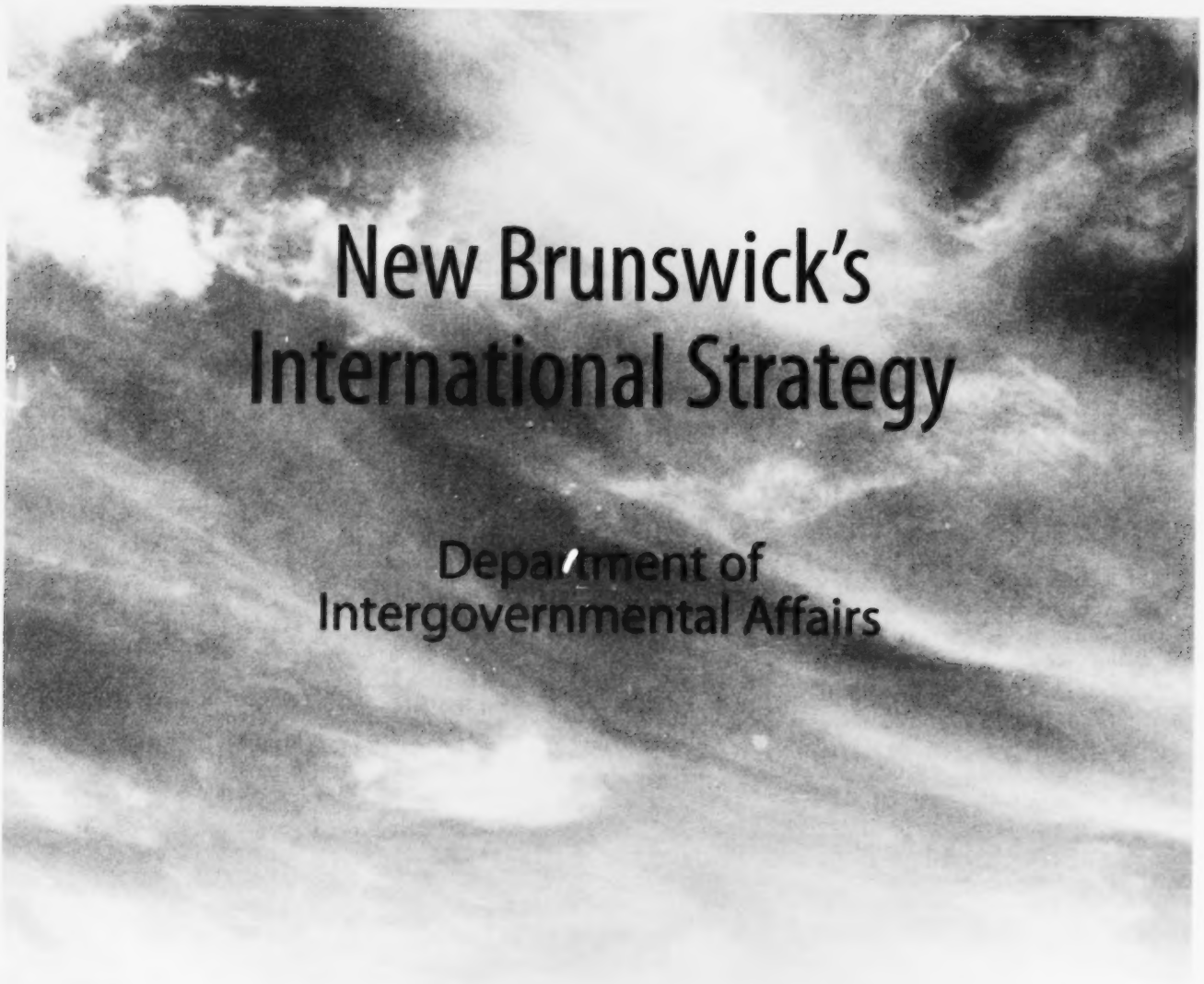

# New Brunswick's International Strategy

## Department of Intergovernmental Affairs

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

# Message from the Premier

As Premier and Minister of Intergovernmental Affairs, I am pleased to present to you New Brunswick's International Strategy.

This strategy lays the foundations of a collaborative, coordinated approach and will guide the province in channelling its activities on the international stage with a view to achieving its self-sufficiency objectives by 2026.

New Brunswick is a province that is active internationally. We export as much as the other three Atlantic provinces combined, and we have some exceptional networks. In order to continue that success in the face of increasingly fierce competition, we need to focus on our strengths and capitalize on our networks. We have to equip our population and our companies to take on the new challenges associated with globalization and seize the opportunities that it creates. In today's global environment, a population that is open to the world and has the necessary capacities to take advantage of the countless existing and emerging openings is an essential factor for success.

Shawn Graham

Honourable Shawn Graham
Premier

## Summary

In order to achieve its goal of self-sufficiency, New Brunswick needs to strengthen its presence on the international stage. The province has the objective of strengthening its economic relations, its human capital, its partnerships and networks.

**Strengthen our economic relations**

Despite significant trade with the United States, we have to recognize that overdependence and a lack of market diversification limit the province's businesses. It is therefore to New Brunswick's advantage to identify new partners and expand sectors of activity making it possible to stimulate international trade and attract foreign investment. At the same time, the province can focus more on its cultural and heritage attractions as levers of economic growth, in particular to increase international tourism.

**Strengthen our human capital**

New Brunswick is not immune from the demographic challenges that characterize many countries. Its population growth strategy forms part of the province's response to these challenges, focusing on immigration. This strategy takes into account the province's needs in terms of population and economic diversification while expanding New Brunswick's cultural mosaic. In addition to immigration, we need to equip the population to be more receptive to cultural diversity, recognize its advantages, and benefit fully from them. Accordingly, the province will invest in developing New Brunswickers' international skills, with a special emphasis on youth.

**Strengthen our partnerships and networks**

The province's international action depends largely on the networks of influence with which it is associated. Its size requires it to give priority to a collaborative, coordinated approach while ensuring complementary, collaborative action with its main partners. New Brunswick will continue to strengthen its existing networks, and it will build new ones. It will align itself more strategically with the services of the federal government, with diplomatic missions in Canada and abroad, with international organizations, and with other foreign governments to optimize these combined assets.

# Table of Contents

Introduction ..... 1
Guiding Principles ..... 2
Objectives ..... 3
*Strengthen our economic relations* ..... 3
*Strengthen our human capital* ..... 5
*Strengthen and develop partnerships and networks* ..... 6
Designated target markets ..... 7
Conclusion ..... 8

# Introduction

New Brunswick has set an objective of achieving self-sufficiency by 2026 and has entered a period of transformation to ensure that fundamental changes are made to the way it carries out its various programs.

These changes are taking place in the context of a globalized economy where local and national issues are closely associated with world issues. Over the past few years, the interdependence of countries has become increasingly evident, particularly with the investment bank crisis in the United States which has had economic repercussions on every continent and has destabilized regional economies.

Nevertheless, the global economic context is conducive to new ways of doing business and building relationships with the world. The past two decades have been marked by the rise of new economic powers, and this openness in the markets allows for new business opportunities. And with new partners come new business practices.

Even though trade with the United States will always be important, New Brunswick businesses must explore other opportunities. By developing new products and services, New Brunswick can carve out a place in new markets.

New Brunswick's labour force must therefore meet new international market requirements and integrate into a very dynamic economy. As New Brunswick's population is called upon to be more open to the world, it has many assets to contribute, including its bilingual capacity.

Access to new markets depends on good international relations. The province would therefore benefit from strengthening its partnership agreements and developing and cultivating its networks. The Government of Canada is an indispensible strategic partner on the international stage. By leveraging its strategy with the federal government, New Brunswick will benefit from a larger scale of expertise and resources.

A self-sufficient New Brunswick will rely on solid international relationships to help achieve its full economic and social potential. The world is changing, and New Brunswick must change with it. It must regularly re-evaluate and validate its activities and current practices, and it is with this in mind that New Brunswick's International Strategy has been updated.

## Guiding Principles

The strategy is intended to be inclusive and multidisciplinary. It is designed to integrate the international efforts of government departments, private sector companies, postsecondary institutions, civil society organizations and individuals with a view to establishing solid, sustainable partnerships between them and with others. This will bolster New Brunswick's dynamic presence on the international scene.

It promotes market diversification and identifies actions to facilitate new market development as well as strengthening existing markets.

The strategy calls for a population equipped to meet the challenges of an ever changing world economy and encourages new mechanisms to promote cultural partnerships, research and development, student mobility and heightened intercultural awareness.

Lastly, it seeks to improve New Brunswick's international relations and favor the development of new strategic and innovative partnerships.

# Objectives

New Brunswick's International Strategy consists of three objectives:

**Strengthen our economic relations**
**Strengthen our human capital**
**Strengthen and develop partnerships and networks**

## Strengthen our economic relations

To a large extent, New Brunswick's economy depends on its exports to the United States. These make up a major portion of the province's GDP and consist mainly of petroleum products. To counter this geographical and sector-based concentration of its economy, New Brunswick must identify new partners and sectors, and cultivate its research and development capacity to enable it to innovate new products and services.

New Brunswick will also benefit from seeking new investments that will help diversify its economy, workforce and production.

The province's cultural assets can help to strengthen international programs and partnerships. New Brunswick would therefore benefit from promoting its culture and heritage as a tourist attraction with strong economic potential.

In order to strengthen its economic relations, three priorities will direct New Brunswick's action:

- ***Stimulate international trade***
- ***Increase foreign investment***
- ***Enhance tourism based on culture and heritage***

*Stimulate international trade*

The global economic context requires new approaches that stimulate international trade. New Brunswick can take advantage of this context by diversifying its international trading partners and enabling small and medium-sized businesses to access international markets. To do so, New Brunswick will establish consultation mechanisms between the key stakeholders involved in international trade. Promising sectors, such as education and training, could be further promoted.

New Brunswick must continue to work with the federal and other provincial governments to reduce the obstacles to international trade.

**Strategic actions :**

- Adopt, along with federal and provincial partners, an integrated approach to organizing foreign trade missions and hosting international missions in New Brunswick;
- Provide tools and training to companies preparing for export to new markets ;
- Adapt the province's promotional materials to better target foreign markets;
- Explore new possibilities to export educational and training products and services;

- Reinforce trilateral cooperation with our existing partners to expand our sphere of trade and cultural cooperation;
- Raise Canadian trade commissioners' awareness of New Brunswick's priorities;
- Enter into Canadian cooperation agreements with respect to innovation, science and technologies in order to promote research and development;
- Encourage public sector employees and private sector experts to participate in speakers networks so as to increase New Brunswick's international presence ;
- Be actively involved in Canadian negotiating teams in the World Trade Oganization and in strengthening trade and investment between Canada and Europe;

*Increase foreign investment*

To achieve its self-sufficiency objectives, new investments and approaches that encourage innovation, the development of a skilled and competitive labor force and market expansion are necessary. In addition, the province will need to strengthen its research and development capabilities as well as its ability to build partnerships to innovate new products and services. In some cases, this will mean supporting New Brunswick businesses that must invest abroad in order to develop their own export capacity.

**Strategic actions:**

- Support international joint ventures in priority sectors;
- Highlight the advantages New Brunswick has to offer, such as its linguistic capabilities and geographic location;
- Reinforce the Immigrant Entrepreneur Program;
- Identify new promotional and business development supports for foreign investments;
- Encourage innovation and strategic public investments to improve the province's image and competitiveness, including the improvement of our research and development capabilities;
- Take part in the national strategy to actively promote foreign direct investment (FDI) in Canada.

*Enhance tourism based on culture and heritage*

New Brunswick has natural and cultural attractions that could draw in more international tourists if they were more widely known and promoted. In addition, as cultural industries represent a growth sector in the Canadian economy, New Brunswick's lively cultural anglophone, francophone and First Nations cultural sectors could provide for new export opportunities.

Cultural cooperation often leads to future trade through greater networking and a better mutual understanding of each other's respective society and markets. The province's bilingualism is a definite asset that broadens the range of international opportunities.

**Strategic actions:**

- Explore new ways of promoting culture as an economic catalyst;
- Better exploit New Brunswick's cultural assets during trade missions abroad;
- Adopt a collaborative approach with the artistic and cultural sectors to promote our artists internationally;
- Make use of the province's partnerships and agreements with different areas of the world to promote New Brunswick as a tourist destination in those locations;

- Further promote the production capacities of New Brunswick's film industry;
- Raise New Brunswick's profile at international tourism and trade fairs;
- Optimize existing international networks;
- Strengthen relations with the media in order to ensure greater coverage of New Brunswick as a must-visit destination.

## Strengthen our human capital

Human capital is the engine of a knowledge economy. The ageing population and the exodus of youth pose significant challenges for a province that wants to open up to the world. New Brunswick must have a sufficient number of residents with the skills required to participate fully in the global economy. To strengthen this human capital, two priorities will direct the province's action:

- ***Support for immigration***
- ***Build New Brunswickers' international skills***

*Support for immigration*

Immigration is required to meet New Brunswick's labour needs. Immigration also contributes to diversifying the province's cultural mosaic and enriching the daily life of the people who live here. The province has implemented a demographic growth strategy to increase its population by 100,000 by 2026. This strategy calls for a significant increase in immigration, notably in the number of skilled workers, while respecting the province's linguistic balance. More specifically, the strategy targets the recruitment of at least 5,000 immigrants by 2015.

**Strategic actions:**

- Ensure greater visibility for New Brunswick in countries or regions that have been successful in terms of immigration;
- Expand and enhance the Nominee Program;
- Enhance our capacity to welcome and retain immigrants;
- Support and improve recognition of foreign credentials in the province;
- Develop an international student recruitment strategy that takes the province's specialized labour needs into account;
- Enhance New Brunswick's capacity to welcome international trainees.

***Build New Brunswickers' international skills***

If we are to adapt to a changing world and seize the opportunity to play a role in a global economy, New Brunswickers will need to acquire new knowledge and skills. Clearly, the education system is at the forefront on responding to these needs, from kindergarten through to postsecondary education. Elementary and high schools as well as postsecondary technical and vocational training and education institutions will play a leading role in this regard.

A hallmark of globalization is the speed of change and the competitiveness of international markets. A new set of attitudes need to emerge in order to complement the international skills required to meet these challenges. A spirit of innovation and openness to the world will enable New Brunswickers to fully participate in a highly dynamic and competitive economy.

**Strategic actions:**

- Support activities that enable the province's elementary and high school students to acquire new international knowledge and skills;
- Make the public more aware of the advantages of a greater cultural diversity and of the current economic challenges;
- Stress the role of our postsecondary institutions in international cooperation and research;
- Encourage a coordinated approach to better provide international mobility for the student population;
- Better coordinate international promotion of New Brunswick curricula and training;
- Help set up schools, delocalized campuses and distance training.

## Strengthen and develop partnerships and networks

The province's success on the international scene rests on its ability to develop solid partnerships here in New Brunswick and in Canada, as well as internationally. Being a full member of the International Organization of the Francophonie provides valuable access to the international community. Other networks and partnerships could also provide different opportunities available in other areas of the world. Like all other governments that are active on the world stage, New Brunswick should contribute to international solidarity efforts in keeping with its areas of expertise and available resources.

To expand cooperation, two priorities will direct New Brunswick's action:

- ***Strengthen and develop partnerships and networks***
- ***Consultation and coordination***

*Strengthen and develop partnerships and networks*

New Brunswick has been able to build relationships and networks within the federal government, a number of diplomatic missions, national and international organizations, as well as with other governments abroad. These partnerships could be enhanced and diversified. Other networks and partnerships could also be established to increase the province's access to new international opportunities. New Brunswick will work more closely with the Government of Canada to benefit from its expertise and networks, as well as collaborate more with the municipalities, research institutions and economic leaders on the international stage.

**Strategic actions:**

- Strengthen New Brunswick's strategic action within the international Francophonie;
- Develop a corporate approach to promote New Brunswick's interests to Canadian missions abroad and foreign missions to Canada;
- Ensure that New Brunswick interests are taken into account in Canada's international priorities and identify business opportunities under current bilateral and multilateral agreements of the Government of Canada;
- Position New Brunswick expertise in positions of strategic influence abroad;
- Encourage the participation of New Brunswick experts in specialized professional networks;
- Establish new public/private strategic partnerships to improve international activities that promote New Brunswick;
- Consolidate the network of New Brunswick ambassadors.

*Consultation and coordination*

Because of its size, New Brunswick would do well to optimize its partnerships to ensure complementary and collaborative action. It must identify the main players within its population and encourage partnerships between them and with partners outside its boundaries. New Brunswick must focus on consultation, information sharing and a constant search for synergy.

**Strategic actions:**

- Hold regular consultations between provincial departments, institutions, and agencies working internationally in order to identify complementary action or potential partnerships;
- Put work tools in place promoting information sharing;
- Ensure greater cooperation with the business environment, municipalities, research institutions and commercial organizations such as the network of businesses and chambers of commerce.

## Designated target markets

A province of New Brunswick's size must choose its target markets strategically and focus on countries, regions or sectors that will enable it to develop sustainable alliances. It must ensure that these markets complement the Government of Canada's priorities, while factoring in the partnerships already established by the province. These markets must represent significant business opportunities for New Brunswick and be part of the priorities set out in the strategy.

By identifying a series of target markets as part of this strategy, the province will be able to better organize its activities in a strategic, well-planned and collaborative way, in markets with a wide range of opportunities.

To help identify the most strategic countries, an analytical grid was developed to filter the list of potential candidates according to the funnel principle. The grid was developed in consideration of the provincial priorities, the target markets of the Government of Canada, New Brunswick's current partnerships, emerging economies and Canada's participation in the Commonwealth and the Francophonie. A series of statistics and indicators, as well as the province's linguistic status, were taken into account for the selection.

Over the next few years, New Brunswick will particularly target the following countries:

- United Kingdom and Ireland
- Japan
- South Korea
- Germany
- France
- China
- India

Of course, the identification of target markets does not rule out activities elsewhere as they may arise.

## Conclusion

Implementing an international strategy represents a special challenge for a government in terms of cooperation and consultation. This requires ongoing attention, considering the number and extent of international activities carried out by the province and the variety of partners participating in them.

The Government of New Brunswick has defined objectives to energize its economy, further strengthen its human capital, internationalize its population and take advantage of its international networks and partnerships. The way it achieves these objectives with respect to departmental practices and policies, particularly in relation to the degree of cooperation and consultation desired, is a fundamental component of its future success. The efficiency and effectiveness of government action and the synergy it wants to create with its partners will help to optimize the resources dedicated to this activity.

The role of the Department of Intergovernmental Affairs will be to coordinate the activity of government to create synergy between the different government departments and institutions and to make sure that the efforts converge toward the objectives identified herein. The department will monitor the implementation of the strategy.

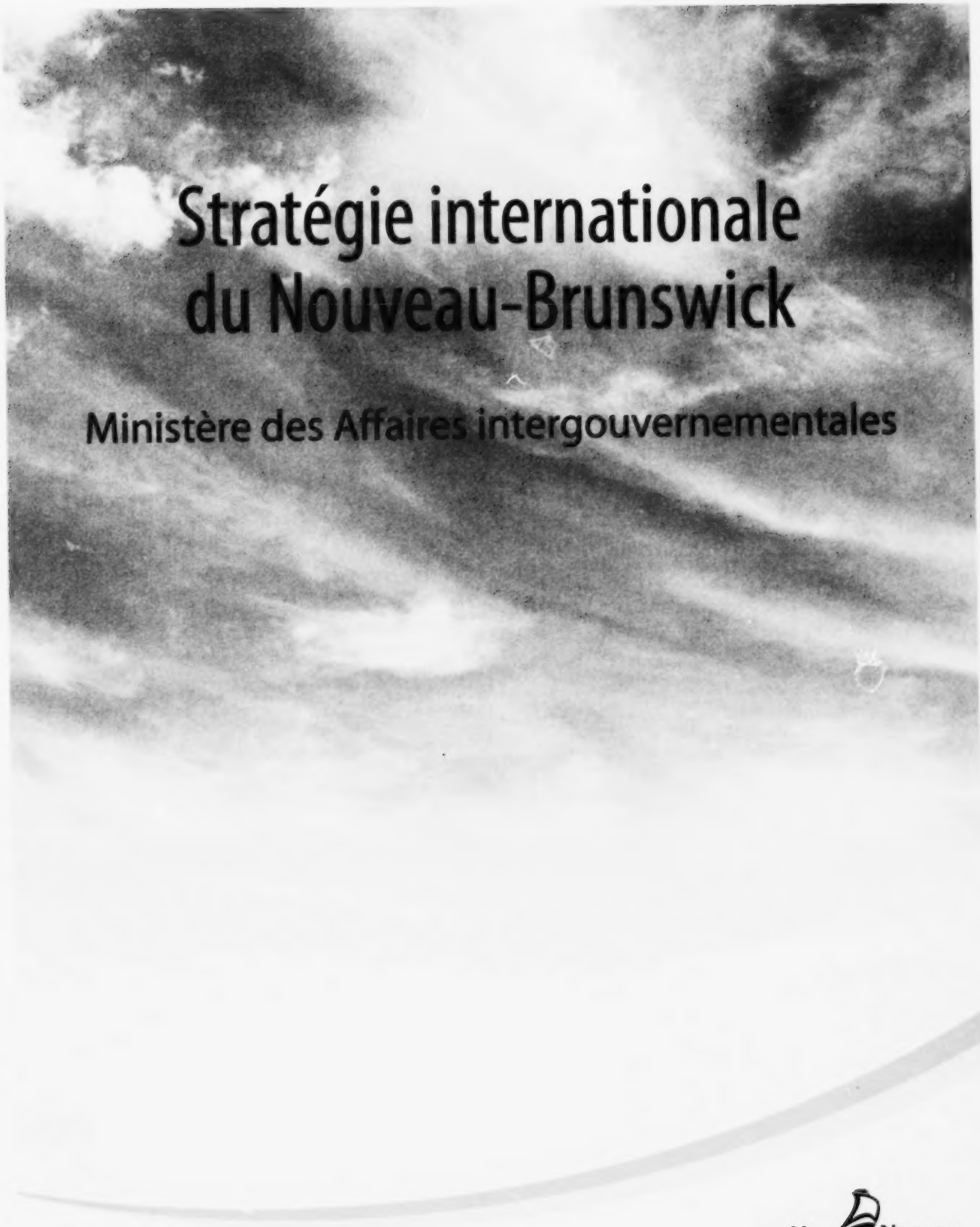

# Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick

## Ministère des Affaires intergouvernementales

New Nouveau Brunswick

Be...in this place • Être...ici on le peut

# Mot du Premier ministre

En tant que premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales, il me fait plaisir de vous présenter la stratégie internationale du Nouveau-Brunswick.

Cette stratégie jette les bases d'une approche coordonnée et concertée et guidera la province à canaliser son action sur la scène internationale en vue d'atteindre ses objectifs d'autosuffisance d'ici 2026.

Le Nouveau-Brunswick est une province active sur le plan international. Nous exportons autant que l'ensemble des trois autres provinces atlantiques et nous bénéficions de réseaux exceptionnels. Afin de continuer ce succès devant une concurrence plus féroce que jamais, il y a lieu de miser sur nos forces et mettre à profit nos réseaux. Nous devons outiller notre population et nos entreprises pour qu'elles soient aptes à affronter les nouveaux défis que nous pose la mondialisation et saisir les possibilités qu'elle crée. Dans le contexte mondial actuel, une population ouverte sur le monde et possédant les capacités nécessaires pour saisir les innombrables occasions actuelles et émergentes est un facteur de succès incontournable.

Shawn Graham

L'honorable Shawn Graham
Premier ministre

# Résumé

Afin d'atteindre son objectif d'autosuffisance, le Nouveau-Brunswick devra renforcer sa présence sur la scène internationale pour y saisir les nombreuses opportunités qu'elle présente. Pour y arriver, la province s'est fixée comme objectif de renforcer ses relations économiques, son capital humain, ses partenariats et réseaux.

**Renforcer nos relations économiques**

Malgré un commerce important avec les États-Unis, force est de reconnaître une sur-dépendance et un manque de diversification des marchés pour les entreprises de la province. Le Nouveau-Brunswick a donc tout intérêt à identifier de nouveaux partenaires et à élargir les secteurs d'activité permettant de stimuler le commerce international et d'attirer l'investissement étranger sur son territoire. En tandem, la province peut miser davantage sur ses attraits culturels et patrimoniaux comme leviers de croissance économique, notamment pour augmenter le tourisme international.

**Renforcer notre capital humain**

Le Nouveau-Brunswick n'est pas à l'abri des défis démographiques qui caractérisent bon nombre de pays. La réponse de la province comprend, entre autres, sa stratégie de croissance démographique qui met un accent sur l'immigration. Celle-ci tient compte des besoins de la province en matière de population et de diversification de l'économie tout en élargissant la mosaïque culturelle du Nouveau-Brunswick. En complément à l'immigration, il y a lieu d'outiller la population pour l'aider à mieux accueillir la diversité culturelle, d'y reconnaître ses avantages et d'en profiter pleinement. Ainsi, la province s'investira à développer les compétences internationales de la population avec un accent particulier sur la jeunesse.

**Renforcer nos partenariats et réseaux**

L'action internationale de la province dépend largement des réseaux d'influence auxquels elle est associée. Sa taille l'exige à prioriser une approche concertée et coordonnée tout en assurant une action complémentaire et concertée avec ses partenaires principaux. Le Nouveau-Brunswick continuera de renforcer ses réseaux existants et il en créera des nouveaux. Il s'alliera plus stratégiquement aux services du gouvernement fédéral, aux relais diplomatiques au Canada comme à l'étranger, aux organisations internationales ainsi qu'aux autres gouvernements à l'étranger pour optimiser les atouts des uns et des autres au service de l'économie provinciale.

# Table des matières

Introduction ..... 1
Principes directeurs ..... 2
Objectifs ..... 3
*Renforcer nos relations économiques* ..... 3
*Renforcer notre capital humain* ..... 5
*Renforcer et développer nos partenariats et réseaux* ..... 6
Marchés cibles désignés ..... 8
Conclusion ..... 9

# Introduction

Le Nouveau-Brunswick s'est donné comme objectif d'atteindre l'autosuffisance d'ici 2026 et a entrepris une période de transformation afin d'assurer que les changements fondamentaux nécessaires à ses programmes soient mis en place.

Ces changements s'effectuent dans le contexte d'une économie mondialisée où les enjeux locaux et nationaux s'associent étroitement aux enjeux mondiaux. Au cours des dernières années, l'interdépendance des pays s'est manifestée de façon plus évidente, notamment avec la crise des banques d'investissement aux États-Unis qui a provoqué des répercussions économiques sur tous les continents et a entraîné une déstabilisation des économies régionales.

Le contexte économique mondial est toutefois propice à de nouvelles manières de faire des affaires et nouer des relations avec le monde. Les deux dernières décennies ont été marquées par la venue de nouvelles puissances économiques et l'ouverture des marchés permet de nouvelles occasions d'affaires. Et avec de nouveaux partenaires arrivent de nouvelles pratiques commerciales.

Même si les échanges commerciaux avec les États-Unis seront toujours importants, les entreprises du Nouveau-Brunswick doivent explorer d'autres opportunités. Par ailleurs, en développant de nouveaux produits et services, le Nouveau-Brunswick pourra se tailler une place dans de nouveaux marchés.

La main-d'œuvre néo-brunswickoise doit donc être en mesure de satisfaire aux nouvelles exigences du marché international et de s'intégrer à une économie en évolution constante. Si la population du Nouveau-Brunswick est appelée à une plus grande ouverture sur le monde, elle peut en même temps mettre à contribution ses atouts, dont sa capacité bilingue.

L'accès à de nouveaux marchés dépend de bonnes relations internationales. La province a donc avantage à consolider ses accords de partenariats ainsi qu'à développer et à cultiver ses réseaux. Le gouvernement du Canada est un partenaire stratégique incontournable sur la scène internationale. En alignant sa stratégie sur celle du gouvernement fédéral, le Nouveau-Brunswick profitera d'une plus importante gamme d'expertise et de ressources.

Un Nouveau-Brunswick autosuffisant s'appuiera sur des relations internationales solides pour contribuer à la réalisation de son plein potentiel économique et social. Le monde change et le Nouveau-Brunswick doit changer avec lui. Il doit régulièrement réévaluer et valider ses actions et ses pratiques courantes. C'est dans cette perspective que cette mise à jour de la Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick a été effectuée.

## Principes directeurs

Cette stratégie se veut intégrante et multidisciplinaire. Elle vise à faire converger les efforts internationaux des ministères, des entreprises, des institutions postsecondaires, des organisations de la société civile et des individus et à établir entre eux, et avec d'autres, des partenariats solides et durables. En cela, elle viendra en appui au dynamisme néo-brunswickois sur la scène internationale.

Elle favorise la diversification des marchés du Nouveau-Brunswick. Des mesures y sont identifiées pour faciliter le développement de nouveaux marchés et la consolidation des marchés existants.

La stratégie préconise une population habilitée à relever les défis d'une économie mondiale en constante évolution. Elle encourage donc la mise en place de mécanismes d'échanges culturels, de recherche et développement, de mobilité des personnes, et de sensibilisation interculturelle.

Elle cherche enfin à bonifier les relations internationales du Nouveau-Brunswick et à favoriser le développement de nouveaux partenariats stratégiques et innovants.

# Objectifs

La stratégie internationale du Nouveau-Brunswick s'articule autour de trois objectifs :

**Renforcer nos relations économiques**
**Renforcer notre capital humain**
**Renforcer nos partenariats et réseaux**

## Renforcer nos relations économiques

L'économie du Nouveau-Brunswick dépend en très large mesure de ses exportations aux États-Unis. Celles-ci représentent une proportion importante de son PIB, et elles sont constituées surtout de produits pétroliers. Pour contrer cette concentration géographique et sectorielle de son économie, le Nouveau-Brunswick doit identifier de nouveaux partenaires et d'autres secteurs d'échanges économiques et cultiver sa capacité en recherche et développement pour lui permettre d'innover de nouveaux produits et services.

Le Nouveau-Brunswick aura aussi avantage à chercher de nouveaux investissements qui contribueront à diversifier son économie, sa main d'œuvre et sa production.

Le dynamisme culturel de la province est un atout qui peut contribuer à renforcer les échanges et les partenariats internationaux. Le Nouveau-Brunswick aurait donc avantage à mieux promouvoir sa culture et son patrimoine comme attrait touristique à fort potentiel économique.

Afin de renforcer ses relations économiques, trois priorités orienteront l'action du Nouveau-Brunswick :

- ***stimuler le commerce international***
- ***augmenter les investissements étrangers***
- ***accroître le tourisme culturel et patrimonial***

*Stimuler le commerce international*

Le contexte économique mondial exige de nouvelles approches pour stimuler le commerce international. Le Nouveau-Brunswick doit s'inscrire dans cette mouvance, en diversifiant ses partenaires commerciaux internationaux. Il doit outiller les petites et moyennes entreprises afin de leur permettre d'accéder aux marchés internationaux. Pour y arriver, le Nouveau-Brunswick mettra en place des mécanismes de concertation entre les principaux intervenants en matière de commerce international. Des secteurs prometteurs, comme l'éducation et la formation, peuvent être davantage exploités.

Le Nouveau-Brunswick continuera à travailler en concertation avec les autres gouvernements provinciaux et fédéral pour réduire les obstacles qui nuisent aux échanges internationaux.

**Mesures stratégiques :**

- Adopter, avec les gouvernements fédéral et provinciaux, une approche intégrée à l'organisation de missions commerciales à l'étranger et à l'accueil de missions internationales au Nouveau-Brunswick;

- Appuyer les entreprises à se préparer à l'exportation dans des nouveaux marchés en leur offrant des outils et formations;
- Mieux adapter le matériel promotionnel de la province en fonction des marchés ciblés à l'étranger.
- Explorer les nouvelles possibilités d'exportation des produits et services d'éducation et de formation;
- Renforcer la coopération trilatérale avec nos partenaires existants afin d'élargir notre sphère de coopération commerciale et culturelle;
- Sensibiliser les délégués commerciaux canadiens aux priorités du Nouveau-Brunswick;
- S'inscrire dans les accords de coopération canadienne en matière d'innovation et de sciences et technologies afin de promouvoir la recherche et le développement;
- Encourager des employés du secteur public et des experts du secteur privé à participer aux réseaux des conférenciers afin d'améliorer la notoriété internationale du Nouveau-Brunswick tout en permettant à certains experts de se créer une renommée internationale;
- Participer activement aux équipes de négociations canadiennes à l'Organisation mondiale du commerce et sur le renforcement du commerce et de l'investissement entre le Canada et l'Europe.

*Augmenter les investissements étrangers*

Pour atteindre ses objectifs d'autosuffisance, de nouveaux investissements et des nouvelles approches pour favoriser l'innovation, le développement d'une main d'œuvre qualifiée et compétitive et l'élargissement de nos marchés sont nécessaires. L'amélioration de nos capacités en matière de recherche et développement, et le renforcement de partenariats pour innover de nouveaux produits et services occuperont une place importante dans cette perspective. Dans certains cas, cela signifiera un appui aux entreprises néo-brunswickoises qui doivent investir à l'étranger afin de développer leur propre capacité d'exportation.

**Mesures stratégiques :**

- Stimuler la mise en place de co-entreprises internationales dans les secteurs prioritaires;
- Mettre en valeur les avantages qu'offre le Nouveau-Brunswick tels que ses compétences linguistiques et sa situation géographique;
- Stimuler davantage le programme d'immigration des entrepreneurs;
- Identifier de nouveaux mécanismes de promotion et de prospection des investissements étrangers;
- Encourager l'innovation et les investissements publics stratégiques pour améliorer l'image et la compétitivité de la province, y compris le renforcement de nos capacités en matière de recherche et développement;
- Prendre part à la stratégie nationale de promotion active de l'investissement étranger direct du Canada.

*Accroître le tourisme culturel et patrimonial*

Le Nouveau-Brunswick possède des attraits naturels et culturels qui méritent d'être davantage connus et valorisés en vue de favoriser l'arrivée de touristes étrangers. D'autre part, les industries culturelles occupent également de plus en plus de place dans l'économie canadienne. Au Nouveau-Brunswick, la vitalité de la production culturelle des francophones, des anglophones et des autochtones ouvre également la voie à des occasions en matière d'exportation.

La coopération culturelle mène souvent à des échanges commerciaux par le biais d'un plus grand réseautage et d'une plus grande connaissance mutuelle des sociétés respectives et des marchés. Le bilinguisme de la province est un atout qui ouvre ainsi la voie vers un plus large éventail d'échanges.

**Mesures stratégiques :**

- Explorer de nouvelles façons de promouvoir la culture comme catalyseur économique;
- Mettre en valeur les atouts culturels du Nouveau-Brunswick lors de missions commerciales à l'étranger;
- Adopter une approche concertée avec les milieux artistiques et culturels pour la promotion de nos artistes sur la scène internationale;
- Tirer profit des partenariats et ententes de la province avec différentes régions du monde pour promouvoir le Nouveau-Brunswick comme lieu touristique;
- Promouvoir davantage les capacités de production de l'industrie du film au Nouveau-Brunswick;
- Assurer une plus grande visibilité du Nouveau-Brunswick dans les foires touristiques et commerciales internationales;
- Optimiser les réseaux internationaux existants;
- Renforcer les relations avec les médias afin d'assurer une plus grande couverture sur le Nouveau-Brunswick en tant que destination touristique incontournable.

## Renforcer notre capital humain

Le capital humain est le moteur d'une économie du savoir. Le vieillissement de la population et l'exode des jeunes posent des défis considérables pour une province qui veut s'ouvrir sur le monde. Pour participer pleinement dans l'économie mondiale, elle doit avoir une population qualifiée en nombre suffisant. Afin de renforcer son capital humain, deux priorités orienteront l'action du Nouveau-Brunswick :

- ***Le soutien à l'immigration***
- ***Le développement des compétences internationales de la population***

*Soutien à l'immigration*

L'immigration présente un moyen pour satisfaire aux besoins du Nouveau-Brunswick en matière de main-d'œuvre. L'immigration contribue aussi à diversifier la mosaïque culturelle de la province et à enrichir le quotidien des personnes qui y habitent. La province a mis en place une stratégie de croissance démographique visant à augmenter la population de 100 000 personnes d'ici 2026. Cette stratégie fait appel à une augmentation importante du taux d'immigration, notamment pour augmenter le nombre de travailleurs qualifiés tout en respectant l'équilibre linguistique de la province. Plus spécifiquement, la stratégie vise le recrutement d'au moins 5000 personnes immigrantes par année d'ici 2015.

**Mesures stratégiques :**

- Assurer une plus grande visibilité du Nouveau-Brunswick dans les pays ou régions à fort potentiel d'immigration;
- Étendre et renforcer le *Programme des candidats*;
- Renforcer notre capacité en matière d'accueil et de rétention des personnes immigrantes;
- Soutenir et accentuer la reconnaissance des titres de compétences étrangers dans la province;
- Développer une stratégie de recrutement d'étudiants internationaux qui tient compte des besoins spécialisés en main-d'œuvre de la province;
- Renforcer la capacité du Nouveau-Brunswick accueillir des stagiaires internationaux.

*Développement des compétences internationales de la population*

Afin de s'adapter à un monde en pleine évolution et saisir l'occasion d'être des acteurs habiles dans une économie globale, les néo-brunswickois et néo-brunswickoises ont besoin d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences. Il est entendu que l'acquisition de compétences doit se faire tout au long du parcours éducatif, de la maternelle à l'éducation postsecondaire. Les secteurs de l'éducation primaire, secondaire et postsecondaire y compris la formation technique et professionnelle jouent un rôle prépondérant à cet égard.

Des nouvelles attitudes doivent compléter ces compétences internationales en raison de la compétitivité et de la rapidité avec laquelle les marchés doivent s'ajuster dans un contexte de globalisation. Un esprit d'innovation et une ouverture sur le monde permettront au Nouveau-Brunswick de participer pleinement à une économie hautement dynamique et concurrentielle.

**Mesures stratégiques :**

- Favoriser des activités permettant aux élèves des écoles primaires et secondaires de la province d'acquérir des nouvelles connaissances et compétences internationales;
- Sensibiliser davantage le public aux avantages d'une plus grande diversité culturelle et des enjeux économiques de l'heure;
- Accentuer le rôle de nos institutions de formation postsecondaire en matière de coopération internationale et de recherche;
- Favoriser une approche coordonnée pour une offre renforcée de mobilité internationale en faveur de la population étudiante;
- Favoriser une meilleure coordination de la promotion internationale des programmes d'études et de formation du Nouveau-Brunswick;
- Contribuer à la mise en place d'écoles, de campus délocalisés et de formation à distance.

## Renforcer et développer nos partenariats et réseaux

Le succès de la province sur la scène internationale repose sur sa capacité de créer des partenariats solides tant au Nouveau-Brunswick et au Canada que sur la scène internationale. Il est membre à part entière de l'Organisation internationale de la Francophonie, ce qui lui procure une porte d'entrée privilégiée au sein de la communauté internationale. D'autres réseaux et partenariats sont à explorer afin de profiter d'occasions différentes qui se présentent dans d'autres régions du monde. Comme tous les autres gouvernements qui souhaitent agir sur la scène internationale, le Nouveau-Brunswick devrait également contribuer à l'effort de solidarité internationale en fonction de ses secteurs d'expertise, à la mesure de ses moyens.

Afin d'élargir ses sphères de coopération, deux priorités orienteront l'action du Nouveau-Brunswick :

- ***Renforcement et développement de partenariats et de réseaux***
- ***Concertation et Coordination***

*Renforcement et développement de partenariats et de réseaux*

Le Nouveau-Brunswick a su bâtir des relations et des réseaux au sein du gouvernement fédéral, des relais diplomatiques, des organisations internationales et nationales ainsi qu'avec d'autres gouvernements à l'étranger. Ces relations partenariales doivent être renforcées et diversifiées. D'autres réseaux

et partenariats doivent être établis afin de permettre à la province d'accéder aux nouvelles occasions qui se présentent à l'internationale. Le Nouveau-Brunswick travaillera plus étroitement avec le gouvernement du Canada pour bénéficier de son expertise et de ses réseaux. Il doit aussi travailler de façon plus concertée avec les municipalités, les institutions de recherche et les chefs de file économiques sur la scène internationale.

**Mesures stratégiques :**

- Renforcer l'action stratégique du Nouveau-Brunswick au sein de la Francophonie internationale;
- Développer une approche corporative pour promouvoir les intérêts du Nouveau-Brunswick auprès des missions canadiennes à l'étranger, et des missions étrangères au Canada;
- S'inscrire dans les priorités canadiennes et identifier les occasions d'affaires dans le cadre des ententes et accords bilatéraux et multilatéraux du gouvernement du Canada;
- Placer des personnes-ressources néo-brunswickoises dans des postes d'influence stratégique à l'étranger.
- Encourager la participation d'experts néo-brunswickois aux réseaux professionnels spécialisés;
- Établir de nouveaux partenariats stratégiques public-privé pour bonifier les activités internationales de promotion du Nouveau-Brunswick;
- Consolider le réseau des ambassadeurs du Nouveau-Brunswick.

*Concertation et Coordination*

La taille de la province l'incite à optimiser ses partenariats pour assurer une action complémentaire et concertée. Elle doit identifier les principaux acteurs au sein de sa population et encourager des partenariats entre eux et avec des partenaires à l'extérieur de la province. Le Nouveau-Brunswick doit miser sur la concertation, le partage d'information et la recherche constante de synergie.

**Mesures stratégiques :**

- Effectuer des concertations régulières entre les ministères provinciaux, les institutions et organismes œuvrant à l'international pour identifier les actions complémentaires ou partenariats possibles;
- Mettre en place des outils de travail favorisant l'échange d'information;
- Assurer une plus grande concertation avec le milieu des affaires, les municipalités, les organismes à caractère économique comme le réseau des entreprises et les chambres de commerce et les institutions de recherche.

## Marchés cibles désignés

Une province de la taille du Nouveau-Brunswick doit être stratégique dans ses choix de marchés cibles et miser sur des pays, des régions et des secteurs qui lui permettront de développer des alliances durables. Elle doit s'assurer que ces marchés soient en complémentarité avec les priorités du gouvernement du Canada tout en tenant compte des partenariats déjà établis par la province. Ces marchés doivent représenter des occasions d'affaires significatives pour la province et s'inscrire dans les priorités énoncées dans la stratégie.

En identifiant une série de marchés cibles dans le cadre de cette stratégie, la province sera en mesure de mieux organiser ses interventions de manière stratégique, planifiée et concertée dans les marchés où un grand éventail de possibilités existent.

Afin de nous aider à identifier les pays les plus stratégiques, une grille d'analyse a été développée de manière à filtrer, selon le principe de l'entonnoir, la liste de pays potentiels. Cette grille a été élaborée en tenant compte des priorités provinciales, des marchés cibles du gouvernement du Canada, des partenaires actuels du Nouveau-Brunswick, des économies émergentes, et de la participation du Canada au Commonwealth et à la Francophonie. La sélection a aussi tenu compte d'une série de statistiques et d'indicateurs, ainsi que du statut linguistique de la province.

Au cours des prochaines années, le Nouveau-Brunswick ciblera davantage ces pays suivants :

- Royaume-Uni et Irlande
- Japon
- Corée du Sud
- Allemagne
- France
- Chine
- Inde

Bien entendu, l'identification de marchés cibles n'exclut pas des activités ailleurs lorsque des occasions se présentent.

## Conclusion

Pour un gouvernement, la mise en place d'une stratégie internationale représente un défi particulier en matière de collaboration et de concertation. Le nombre et l'étendue des activités internationales qui sont menées par le Nouveau-Brunswick, de même que la diversité des partenaires qui participent à celles-ci, demandent qu'une attention soutenue soit portée sur ce plan.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a établir des objectifs pour dynamiser son économie, pour renforcer davantage son capital humain et internationaliser sa population, et pour profiter de réseaux et partenariats internationaux. La façon avec laquelle il réalisera ces objectifs sur le plan des politiques et des pratiques ministérielles, en particulier en ce qui a trait au degré de collaboration et de concertation souhaité, est un élément fondamental pour assurer le succès de la démarche. L'efficacité et l'efficience de l'action gouvernementale et l'effet de synergie qu'il veut créer avec ses partenaires permettront d'optimiser les ressources consacrées à cette activité.

Le rôle du ministère des Affaires intergouvernementales sera de coordonner l'action de l'appareil gouvernemental afin de créer une synergie entre les différents ministères et institutions gouvernementales et de s'assurer que les efforts convergents vers les objectifs identifiés. Le ministère suivra la mise en oeuvre de la stratégie.